INSTRUCTIONS DE COURSE

TROPHEE BREIZSKIFF.com
13 &14 Septembre 2025
CARNAC- BAIE DE QUIBERON
YACHT CLUB de CARNAC
Grade 4

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1. La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile.* 1.2

1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le tableau officiel d'information mis en ligne à l'adresse suivante :
https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/trophee-breizhskiff

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

4.2

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au bout de la jetée ouest du YC Carnac.

.

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses :

Date	Heure	Programme
Samedi 13 Septembre	13 h 30	1er Signal d'avertissement pour course(s) à suivre

Dimanche 14 Septembre	10 h 30	1er Signal d'avertissement pour course(s) à suivre

Le dimanche 14 Septembre, aucun signal d'avertissement sera fait après 16h00 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement. 6.4 Pour toutes classe il est prévu entre 1 et 5 courses par jour.

7. PAVILLONS DE CLASSE

7.1 En accord avec l'Avis de course les classes suivantes sont prévues :

- SKIFF : RS600 FF, 18 Pieds Australien, 49er, 14 Pieds International, 49er FX, RS800, Laser 5000, Boss, B14, Musto skiff, AC10, RS700, Swift Solo, 29erXX, Cherub, Vis, IC10, 29er, 4000, Iso, RS600, Epoh, 59er, Spice, RS400, D-One, RS500, Paper Jet, RS500 Mylar, Contender, RS500 Dacron, Buzz, Moth International no foil, RS 100 10 m2, RS100 8 m2, RS300. (**Nommés SKIFF ici dans les IC**)
- Dériveurs avec rating < ou = à 1000 (**Nommés Dériveur R ici dans les IC**)
- Foilers : Moth international, waszp …. (**Nommés Foilers ici dans les IC**)
- Dériveurs avec rating entre >1000 et < ou = à 1140 (**Nommés Dériveur L ici dans les IC**)

7.2 **Les pavillons de classe sont :**

Classe	Skiff + Dériveurs R (cf 7.1)	Foilers	Dériveurs L (cf 7.1)
Couleur	Violet BSK	Flamme Rose	Blanc triangle Noir

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **annexe** ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe** PARCOURS en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. Les signaux définissant le parcours à effectuer sont flamme numérique**.**

10. MARQUES

10.1 Voir Annexe parcours

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe** ZONES DE COURSE.

12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord. 12.2 *[DP] [NP]* Bateaux en attente : les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux. 12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Pour changer le bord suivant du parcours, le comité de course mouillera une nouvelle marque (ou déplacera la ligne d'arrivée) et enlèvera la marque d'origine aussitôt que possible. Quand

lors d'un changement ultérieur, une nouvelle marque est remplacée, elle sera remplacée par une marque d'origine.

13.2 Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du comité de course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis (ceci modifie la RCV 28.1).

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14.2 Attention, il y aura deux arrivées : une pour les Skiff, dériveurs R et dériveurs L et une pour les Foilers.

14.3 L'arrivée de Foilers se fera en Grand Prix Finish :

Quand le premier bateau termine le parcours, en ayant effectué le nombre de tours demandé, le comité de course à l'arrivée envoie immédiatement le pavillon bleu avec un signal sonore. Ceci modifie les signaux de course.
Le pavillon bleu sera affalé à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau finit.
Quand le premier bateau termine le parcours, en ayant effectué le nombre de tours demandé, et passe l'arrivée, tous les bateaux finissant le parcours dans les temps seront considérés comme ayant fini, indépendamment du nombre de tours effectués.
Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectuées.
Les bateaux ayant effectués le nombre de tours demandé, seront classés devant les bateaux qui auront effectués un tour de moins que le nombre demandé.
Les bateaux ayant effectués 1 tour de moins que le nombre de tours demandé, seront classés devant les bateaux qui auront effectués deux tours de moins que le nombre demandé. Les bateaux qui n'auront pas effectués un tour complet, où qui auront fini après un délai de 10 minutes après le premier ayant effectué le parcours et fini, seront classés DNF. (Ceci modifie les RCV 35, A4 et A5)

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classes	Temps limite pour le 1er bateau pour passer la marque 1	Temps limite pour finir après le 1erbateau
Skiff et Dériveurs R	30 mn	25 mn
FOILERS	30 mn	15 mn
Dériveurs L	30 mn	25 mn

16.2 Les bateaux ne finissant pas dans les temps limites (16.1) après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2). 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé à l'étage du Club.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située à l'étage du Club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 Les réclamations seront jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne s'il n'y a pas de jury désigné.

18 CLASSEMENT

18.1 **1** courses doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées

(a) Quand moins de **4** courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand **4** courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

18.3 La régle A5.3 s'applique.

18.4 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.

18.5 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés sur le site : https://www.yccarnac.com/regates-morbihan/trophee-breizhskiff, au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

19 REGLES DE SECURITE

19.1 [DP] [NP] Un émargement (sortie et retour) sera mis en place suivant les modalités décrites ci après : Pour effectuer un contrôle des concurrents inscrits quittant la terre pour aller courir et revenant à terre après avoir couru, ceux-ci doivent apposer leur signature sur une liste des concurrents inscrits mise à leur disposition au rez-de-chaussée du YCCarnac.

Émargement départ : 1 heure avant le premier signal de départ valide du jour.

Délais pour émarger : Les concurrents doivent émarger dès leur retour à terre, et au plus tard 30 minutes après l'arrivée du dernier.

Pénalités pour non émargement :
Une omission à l'émargement entraînera une pénalité de 10 % du nombre des inscrits. Cette pénalité est applicable :
- à la première course du jour pour une omission d'émargement départ
- à la dernière course du jour pour une omission d'émargement retour
- à l'ensemble des courses du jour pour omission d'émargement départ et retour

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course ou au PC terre aussitôt que possible et sur la feuille d'émargement.

19.3 Utilisation du bout-dehors : Sauf si les règles de classe le précisent autrement, la sortie du bout-dehors est autorisée uniquement pour établir et porter le spinnaker.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles 60 minutes avant son signal d'avertissement.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés une flamme ou un sigle YC Carnac. Les pilotes des bateaux de surveillance porteront une veste jaune.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 La règlementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.3 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long - Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritus peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25 EMPLACEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux

26. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

1er du groupe Skiff et Dériveurs R

1er Foiler

1er du groupe Dériveurs L

Arbitres désignés :

Président du comité de course : P. Longuet

Président du comité technique :

Président du jury :

ANNEXE ZONES DE COURSE

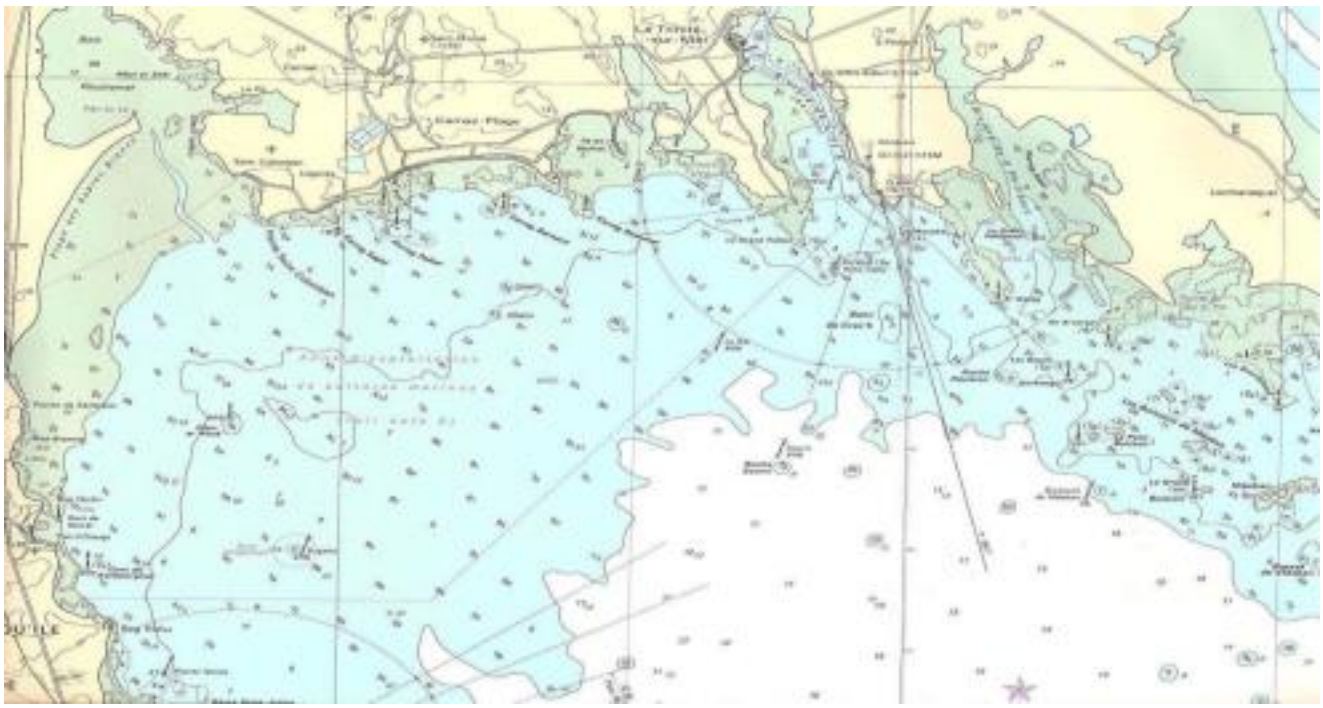

ANNEXE
PARCOURS

VENT

1A

1 **Foils**

Dériveurs L **3**

4B

Skiffs Dériveurs R et Dériveurs L

4A

2 **Skiffs et Dériveurs R**

ARRIVEE

ARRIVEE FOILS Grand Prix Finish

DEPART

Parcours 2 tours

Foilers : Départ – 1 – 4A/4B –1 – 4B –Arrivée (Grand Prix finish)
Skiffs et Dériveurs R: Départ – 2 – 4A/4B – 2 – 4B – Arrivée
Dériveurs L : Départ – 3 – 4A/4B – 3 – 4B - Arrivée

Départ	Bouées 1 (Foilers)	Bouées 2 (Skiffs et Dériveurs R)	Bouées 3 (Dériveurs L)	Bouées Porte 2A/ 2B	Arrivées

Bateau Comité Cylindrique Orange	Tétraédrique Jaune	Tétraédrique Rouge	Cylindrique Jaune	Tétraédrique Orange	Bateau Comité Frite Jaune